

Préfecture du Terr. de Belfort

19 JAN. 2026

AVENANT N°3 AU CONTRAT DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE LA FOURNITURE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE

relatif au Programme pluriannuel d'investissements pour la période 2026-2029

Entre les soussignés :

- **Le syndicat « Territoire d'énergie 90 » (TE 90)**, autorité concédante du service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés sur son territoire, représenté par M. le Président, Michel Blanc, dûment habilité à cet effet par délibération du comité syndical conseil du 9 décembre 2025, domicilié : Jonxion 1 - Tour 5ème étage, 1 avenue de la Gare TGV, 90400 MEROUX-MOVAL, désigné ci-après « **l'autorité concédante** », **d'une part,**

et, d'autre part,

- **Enedis**, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital social de 270 037 000 euros, dont le siège social est sis 4 place de la Pyramide 92800 Puteaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 608 442, représentée par Monsieur, **Thierry BRAULT**, Directeur Régional Enedis d'Alsace Franche-Comté, agissant en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties le 10 février 2021 par le Directoire et la Présidente du Directoire d'Enedis, faisant éléction de domicile 57, rue Bersot à Besançon (25000), désignée ci-après « **le concessionnaire** », pour la mission de développement et d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité, **ou « le gestionnaire du réseau de distribution »**,

et

- **Électricité de France (EDF)**, société anonyme au capital de 2 084 365 041 euros ayant son siège social 22-30 avenue de Wagram 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317, représentée par Monsieur **William LOMBARDET**, Directeur Développement Territorial Directeur, agissant en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties le 18 décembre 2019 par Monsieur François GONCZI, Directeur Commerce région EST, dûment habilité aux fins des présentes, faisant éléction de domicile 34 avenue François Giroud 21077 Dijon Cedex, désignée ci-après « **le concessionnaire** », pour la mission de fourniture d'énergie électrique aux clients bénéficiant des tarifs réglementés de vente, **ou « le fournisseur aux tarifs réglementés de vente »**,

Ci-après désignés ensemble par « les Parties ».

*Cahier des charges de concession pour le
Service public du développement
et de l'exploitation du réseau de distribution
d'électricité et de la fourniture
d'énergie électrique aux tarifs réglementés*

SYNDICAT « TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90 »

ANNEXE 2B

SCHÉMA DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS

Programmes pluriannuels d'investissements

PERIODE 2026-2029

Préambule

Le présent programme pluriannuel est établi pour une période de 4 ans, allant du 01/01/2026 au 31/12/2029.

En application de l'article 11 du cahier des charges de concession, il est établi de façon concertée par le gestionnaire de réseau de distribution et l'autorité concédante, à partir du diagnostic technique et des ambitions portées par le schéma directeur des investissements de la concession.

Les modalités de mise en œuvre et d'évaluation du programme pluriannuel sont définies à l'article 11 du cahier des charges de concession et en son annexe 2A.

La présente annexe 2B reprend ces modalités.

Programme pluriannuel d'investissements 2026 à 2029 :

⇒ PPI du gestionnaire du réseau de distribution portant sur les objectifs prioritaires identifiés :

Ce paragraphe précise le niveau d'ambition du Programme Pluriannuel d'Investissements 2026-2029 pour chacun des leviers d'actions identifié dans le Schéma Directeur des Investissements du gestionnaire du réseau de distribution pour la période 2026-2029 portant majoritairement sur les objectifs prioritaires identifiés.

Les quantités affichées pour chaque programme sont des quantités repères et ne constituent pas des engagements du distributeur.

Leviers	Quantités sur la durée du PPI
Ambition : Conforter la résilience du réseau de distribution face à l'aléa climatique et au risque inondation	
Traiter le risque climatique et fiabiliser le réseau HTA aérien (RP, PAC, renouvellement HTA aérien)	22,8 kms traités
Renouvellement priorisé des lignes aériennes BT fils nus les plus incidentogènes	6 kms déposés
Renforcement de la réactivité grâce au développement et au maintien à niveau du parc d'organes de manœuvre télécommandés	3 poches à traiter
Ambition : maintenir durablement la performance des réseaux souterrains	
Renouveler de manière priorisée les CPI HTA	1 km déposé
Renouveler de manière priorisée les CPI et NP BT	3 kms déposés

⇒ **Engagement financier du gestionnaire de réseau de distribution sur les objectifs prioritaires identifiés :**

L'engagement financier total du gestionnaire de réseau de distribution au titre du programme pluriannuel pour la période 2026-2029 est le suivant :

Finalité	Total 2026-2029
Renforcement BT	0,67 M€
Modernisation des réseaux HTA	2,57 M€
Modernisation des réseaux BT	1,56 M€
Engagement financier total	4,8 M€

L'engagement financier du gestionnaire de réseau de distribution porte sur le total des opérations retenues pour la période du programme pluriannuel des investissements ; la ventilation présentée dans le tableau, ci-dessus, peut être amenée à évoluer en fonction d'éléments conjoncturels (ex. : aléas climatiques, réglementation) ou structurels (ex. : politiques techniques, retours d'expérience).

Modalités de Suivi technique du Programme Pluriannuel d'Investissements :

La réalisation du programme pluriannuel et son efficacité seront mesurées par des indicateurs de suivi de réalisation et des indicateurs d'évaluation de l'efficacité, comme précisé ci-dessous :

Type de priorité/programme	Indicateur de suivi	Indicateur d'évaluation
Traiter le risque climatique et fiabiliser le réseau HTA aérien (PDV, PAC, renouvellement HTA aérien)	Nombre de kms traités / an	Taux annuel d'incident au 100 km sur réseau HTA aérien de la concession
Renouvellement priorisé des lignes aériennes BT fils nus les plus incidentogènes et la faible section	Nombre de kms de réseau BT déposés / an	Taux annuel d'incident au 100 km sur réseau BT aérien nu et FS de la concession
Renforcement de la réactivité grâce au développement et au maintien à niveau du parc d'organes de manœuvre télécommandés	Nombre d'OMT posés / an	Nombre de clients impactés par l'ajout de l'OMT
Renouvellement de manière priorisée les CPI HTA	Nombre de kms de réseau CPI HTA déposés / an	Taux annuel d'incident au 100 km sur réseau HTA souterrain et CPI de la concession
Renouveler de manière priorisée les CPI et NP BT	Nombre de kms de réseau CPI et NP BT déposés / an	Taux annuel d'incident au 100 km sur réseau BT souterrain de la concession (moyenne 2026-2030 vs. moyenne 2021-2025)

Les délais de production des devis producteurs (respect des délais du catalogue de prestation) feront également l'objet d'un suivi dans le cadre du suivi technique du PPI.

L'évaluation des engagements du concessionnaire et de l'autorité concédante au titre du programme pluriannuel sera réalisée au terme de ce dernier.

Modalités de Suivi financier du Programme Pluriannuel d'Investissements :

Le suivi des prévisions d'investissement sera effectué selon le tableau ci-dessous :

*Suivi année N des dépenses d'investissement
du gestionnaire de réseau de distribution dans le cadre du PPI*

Investissements	Total prévisions d'investisse ments PPI	Réalisé de l'année N	Réalisé en cumulé à fin d'année N	Commentaires
<i>Renforcement BT</i>	<i>0,67 M€</i>			
<i>Modernisation des réseaux HTA</i>	<i>2,57 M€</i>			
<i>Modernisation des réseaux BT</i>	<i>1,56 M€</i>			
Engagement financier total	4,8 M€			

L'évaluation de l'engagement financier du concessionnaire au titre du programme pluriannuel est réalisée au terme de ce dernier.

Comme précisé ci-dessus, la ventilation présentée dans le tableau, ci-dessus, peut être amenée à évoluer en fonction d'éléments conjoncturels (ex. : aléas climatiques, réglementation) ou structurels (ex. : politiques techniques, retours d'expérience).

⇒ **Engagement financier du gestionnaire de réseau de distribution sur les objectifs prioritaires identifiés :**

L'engagement financier total du gestionnaire de réseau de distribution au titre du programme pluriannuel pour la période 2026-2029 est le suivant :

Finalité	Total 2026-2029
Renforcement BT	0,67 M€
Modernisation des réseaux HTA	2,57 M€
Modernisation des réseaux BT	1,56 M€
Engagement financier total	4,8 M€

L'engagement financier du gestionnaire de réseau de distribution porte sur le total des opérations retenues pour la période du programme pluriannuel des investissements ; la ventilation présentée dans le tableau, ci-dessus, peut être amenée à évoluer en fonction d'éléments conjoncturels (ex. : aléas climatiques, réglementation) ou structurels (ex. : politiques techniques, retours d'expérience).

Modalités de Suivi technique du Programme Pluriannuel d'Investissements :

La réalisation du programme pluriannuel et son efficacité seront mesurées par des indicateurs de suivi de réalisation et des indicateurs d'évaluation de l'efficacité, comme précisé ci-dessous :

Type de priorité/programme	Indicateur de suivi	Indicateur d'évaluation
Traiter le risque climatique et fiabiliser le réseau HTA aérien (PDV, PAC, renouvellement HTA aérien)	Nombre de kms traités / an	Taux annuel d'incident au 100 km sur réseau HTA aérien de la concession
Renouvellement priorisé des lignes aériennes BT fils nus les plus incidentogènes et la faible section	Nombre de kms de réseau BT déposés / an	Taux annuel d'incident au 100 km sur réseau BT aérien nu et FS de la concession
Renforcement de la réactivité grâce au développement et au maintien à niveau du parc d'organes de manœuvre télécommandés	Nombre d'OMT posés / an	Nombre de clients impactés par l'ajout de l'OMT
Renouvellement de manière priorisée les CPI HTA	Nombre de kms de réseau CPI HTA déposés / an	Taux annuel d'incident au 100 km sur réseau HTA souterrain et CPI de la concession
Renouveler de manière priorisée les CPI et NP BT	Nombre de kms de réseau CPI et NP BT déposés / an	Taux annuel d'incident au 100 km sur réseau BT souterrain de la concession (moyenne 2026-2030 vs. moyenne 2021-2025)

Les délais de production des devis producteurs (respect des délais du catalogue de prestation) feront également l'objet d'un suivi dans le cadre du suivi technique du PPI.

L'évaluation des engagements du concessionnaire et de l'autorité concédante au titre du programme pluriannuel sera réalisée au terme de ce dernier.

Modalités de Suivi financier du Programme Pluriannuel d'Investissements :

Le suivi des prévisions d'investissement sera effectué selon le tableau ci-dessous :

*Suivi année N des dépenses d'investissement
du gestionnaire de réseau de distribution dans le cadre du PPI*

Investissements	Total prévisions d'investisse ments PPI	Réalisé de l'année N	Réalisé en cumulé à fin d'année N	Commentaires
<i>Renforcement BT</i>	<i>0,67 M€</i>			
<i>Modernisation des réseaux HTA</i>	<i>2,57 M€</i>			
<i>Modernisation des réseaux BT</i>	<i>1,56 M€</i>			
Engagement financier total	4,8 M€			

L'évaluation de l'engagement financier du concessionnaire au titre du programme pluriannuel est réalisée au terme de ce dernier.

Comme précisé ci-dessus, la ventilation présentée dans le tableau, ci-dessus, peut être amenée à évoluer en fonction d'éléments conjoncturels (ex. : aléas climatiques, réglementation) ou structurels (ex. : politiques techniques, retours d'expérience).